



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de maintenance
ANSSI-CC-2019/28-M02**

**Plateforme ID-One Cosmo v8.2 masquée sur le
composant NXP P60D145**

Identification du matériel : 091121

Identification du patch : 094282

Certificat de référence : ANSSI-CC-2019/28

Paris, le 30 juillet 2020

*Le directeur général de l'agence
nationale de la sécurité des systèmes
d'information*

Guillaume POUPARD
[ORIGINAL SIGNE]



Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1. Références

| | |
|----------|--|
| [CER] | Rapport de certification ANSSI-CC-2019/28, Plateforme ID-One Cosmo v8.2 masquée sur le composant NXP P60D145, 19 juillet 2019. |
| [MAI] | Procédure ANSSI-CC-MAI-P-01 Continuité de l'assurance. |
| [R-M01] | Rapport de maintenance ANSSI-CC-2019/28-M01, Plateforme ID-One Cosmo v8.2 masquée sur le composant NXP P60D145, identification du matériel : 091121, identification des patches : 093083, 094221 et 094281, 21 janvier 2020. |
| [IAR] | ERATO-R Maintenance – Impact Analysis Report, référence FQR 110 9485, version 1, 6 avril 2020. |
| [SOG-IS] | Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee. |
| [CCRA] | Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014. |

2. Identification du produit maintenu

Le produit « Plateforme ID-One Cosmo v8.2 masquée sur le composant NXP P60D145, identification du matériel 091121 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2019/28 (référence [CER]).

Il a déjà fait l'objet d'une maintenance sous la référence ANSSI-CC-2019/28-M01 (référence [R-M01]).

Le produit objet de la présente maintenance est la « Plateforme ID-One Cosmo v8.2 masquée sur le composant NXP P60D145, identification du matériel : 091121, identification du patch : 094282 » développée par la société *IDEMIA*.

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

| Eléments de configuration | | Origine |
|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| Nom du produit | ID-One Cosmo v8.2 on P60D145 | <i>IDEMIA</i> |
| Identification matérielle du produit | 09 11 21 (produit) 08 02 00 00 00 (version) | |
| Identification du <i>patch</i> | 09 42 82 (Optional Code ASIP santé) | |
| Nom de la TOE | ID-One Cosmo v8.2 Platform | |
| Identification de la plateforme | 6F 01 (pour Large Platform Mask version 1) | |
| Identification du composant | 30 (pour NXP P60D145) | <i>NXP SEMICONDUCTORS GMBH</i> |

3. Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que la modification suivante a été opérée :

- le patch « Optional Code ASIP santé » a été mis à jour afin de corriger un déni de service provoqué lors du changement de l'interface sans contact vers l'interface contact.

4. Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M02] référence la présente maintenance.

| | | |
|----------|---|---------|
| [GUIDES] | ID-One Cosmo V8.2 Pre-Perso Guide, référence FQR 110 8875 version 9, 2 juin 2020 | [R-M02] |
| | ID-One Cosmo V8.2 Reference Guide, référence FQR 110 8885, version 8, 2 juin 2020 | [R-M02] |
| | ID-One Cosmo V8.2 on P60D145 - Applet Security Recommendations, référence FQR 110 8963, version 4, 18 mars 2019 | [CER] |
| | ID-One Cosmo V8.1-n Application Loading Protection Guidance, référence FQR 110 8001, version 1, 11 octobre 2016 | [CER] |
| [ST] | Security Target Erato R ID-One COSMO V8.2, référence FQR 110 8960, version 10, 9 juin 2020 | [R-M02] |
| | ID-One Cosmo V8.2 - Public Security Target, référence FQR 110 9067, version 9, 9 juin 2020 | [R-M02] |
| [CONF] | D-One Cosmo V8.2 Configuration List, référence FQR 110 9114, version 11, 2215 juin 2020 | [R-M02] |

5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

6. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ».

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau

¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.org.

ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires¹, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ Les pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord :
www.commoncriteriaportal.org.